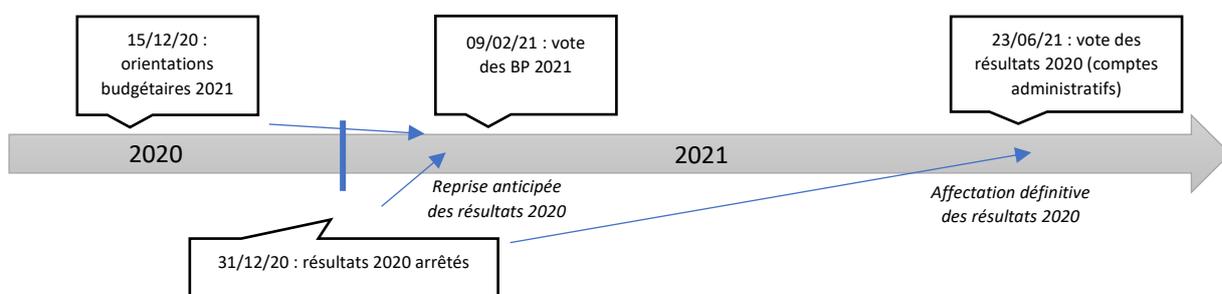


NOTE DE PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Au cours de la séance du Conseil de Communauté du 09 février 2021, les 13 budgets primitifs 2021 de la Communauté de Communes (Budget principal et ses 12 budgets annexes) ont été votés, avec reprise anticipée des résultats 2020, le vote des comptes administratifs 2020 (concordants avec les comptes de gestion du Trésorier), et donc des résultats définitifs, devant intervenir à une date ultérieure.

Au cours de cette séance du 23 juin 2021, seront donc proposés au vote :

- Les comptes de gestion 2020 du Trésorier (13 budgets)
- Les comptes administratifs 2020 de la Communauté de Communes (13 budgets, devant être strictement conformes aux comptes de gestion).
- L'affectation définitive des résultats 2020 ; les crédits budgétaires liés aux résultats repris par anticipation étant déjà inscrits aux budgets primitifs 2021 respectifs, les résultats définitifs constatés sont strictement conformes aux résultats inscrits aux budgets primitifs (aucune modification budgétaire ne sera nécessaire concernant la reprise des résultats).



La présente note synthétise les principales données d'exécution de l'année 2020. Afin de faciliter la lecture, les chiffres présentés ci-après seront arrondis en milliers d'euros ou k€.

I- Comptes administratifs 2020 des budgets annexes (12 budgets)

A) Budget Assainissement Collectif

Le budget assainissement collectif est exclusivement géré en délégation de service public depuis le 1^{er} février 2020 ; le budget assainissement collectif – régie, a été dissous en fin d'année 2020, et ses résultats intégrés au sein du budget assainissement collectif – DSP en cours d'année.

En 2020, les dépenses réelles de fonctionnement sont de 548 k€, principalement composées du reversement d'une partie de la facturation aux délégataires et à Vendée Eau pour 294 k€, de l'entretien des installations d'assainissement pour 120 k€, des frais de personnel facturés par le Budget Général et les Communes pour 58 k€ et des charges liées aux emprunts pour 40 k€.

Les recettes de fonctionnement (1 157 k€) proviennent essentiellement de la facturation des redevances et abonnements (1 002 k€), et du dernier reversement d'excédent communal dans le cadre du transfert de compétence (103 k€).

La CAF brute avant remboursement des emprunts (recettes réelles – dépenses réelles de fonctionnement) atteint donc 609 k€ sur 2020. Après remboursement des emprunts (195 k€), la CAF nette du budget assainissement collectif – DSP est donc de 414 k€.

Les investissements réalisés en 2020 sont de 307 k€, dont deux tiers concernent les travaux de la station d'assainissement de Chavagnes-les-Redoux, le tiers restant portant sur des travaux divers sur ouvrages et réseaux. 49 k€ de subventions ont été perçues en 2020.

Après prise en compte des excédents 2019 et de la reprise des excédents 2020 du budget assainissement-régie dissous sur 2020, le budget assainissement DSP clôture l'exercice avec un excédent global consolidé (fonctionnement + investissement) de 837 k€.

B) Budget Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)

Le coût de fonctionnement du service est de 53 k€ sur 2020 (dont 5 k€ d'amortissements, et 5 k€ de déficit d'exploitation 2019), principalement constitué des frais de personnel refacturés par le budget général (34 k€). Les recettes du Service pour 75 k€, comprennent 50 k€ de redevances, 12 k€ de solde du versement par l'Agence de l'Eau (subventions reversées aux particuliers pour les installations), et 12 k€ de solde du versement par le SIAEP du Rochereau. L'investissement ne concerne qu'une seule acquisition de bien (caméra) sur 2020 pour 8 k€.

Le budget SPANC clôture l'exercice 2020 avec un excédent de fonctionnement de 21 k€, et un déficit d'investissement de quelques centaines d'euros.

C) Budget Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Les dépenses de fonctionnement du budget annexe sont de 68 k€ en 2020, dont 49 k€ au titre de la gestion déléguée au prestataire (dont un trimestre payé au titre de 2019), 11 k€ pour les dépenses de fluides et 4 k€ pour l'enlèvement des ordures ménagères. Les recettes propres du service sont de 36 k€ (régie et subventions en provenance de la caisse d'allocations familiales), auxquelles s'ajoutent l'excédent de fonctionnement 2019 (30 k€), et une subvention d'équilibre en provenance du budget général (15 k€). En investissement, quelques travaux ont été réalisés pour 2 k€.

Le budget clôture l'exercice avec un excédent global de 12 k€.

D) Budget Manoir des Sciences de Réaumur

Les dépenses réelles de fonctionnement du Manoir atteignent 176 k€ en 2020, les recettes d'exploitation courante hors subvention d'équilibre atteignent 22 k€ (en diminution d'environ 40 % par rapport à 2019, sous l'effet de la fermeture du site en raison des restrictions sanitaires). La subvention d'équilibre de 154 k€ versée par le budget général permet au budget annexe de maintenir sa capacité d'autofinancement à 0.

L'excédent de fonctionnement 2019 (37 k€) repris au budget, permettant de couvrir les investissements réalisés (7 k€), le Manoir des Sciences clôture l'exercice 2020 avec un excédent global de 31 k€.

E) Budget Centre Culturel de l'Echiquier

L'année 2020 a été marquée par plusieurs périodes de fermeture totale de l'équipement (mars à mai, octobre à décembre), en raison de l'épidémie de COVID-19, affectant la programmation et la fréquentation du site. Les données d'exécution en section de fonctionnement, tant en dépenses, qu'en recettes, demeurent en net retrait par rapport au budget prévisionnel.

Ainsi, les dépenses réelles du Centre Culturel de l'Echiquier s'élèvent à 580 k€ en 2020, contre 816 k€ en 2019, soit une diminution de 236 k€. L'évolution la plus marquée concerne les charges à caractère général, en diminution de 201 k€ par rapport à l'année 2019 ; l'annulation d'une partie de la programmation, et la diminution des charges de fonctionnement du bâtiment en raison de la baisse de fréquentation, expliquent cette évolution. D'autre part, les charges de personnel sont également en retrait par rapport à 2019 (- 39 k€).

Les recettes réelles de fonctionnement hors subvention d'équilibre s'élèvent à 124 k€ en 2020, contre 305 k€ en 2019, soit une diminution de 181 k€ : en lien avec la programmation et la location des salles, la fermeture de l'équipement pendant une partie de l'année a conduit à une diminution des recettes de ventes et locations, à 95 k€ en 2020, contre 278 k€ en 2019 (peu d'évolutions sur les autres postes de recettes).

Une subvention d'équilibre du budget principal a été versée pour 560 k€ en 2020.

En section d'investissement, les quelques investissements réalisés (6 k€) et le remboursement des emprunts (70 k€) sont couverts par l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (104 k€ avec la subvention d'équilibre).

Grâce à une recette mobilisée au titre du fonds de soutien du C.N.C. (40 k€), l'Echiquier clôture l'exercice avec un excédent global de + 71 k€.

F) Budget Centre Aquatique

Le Centre Aquatique a également recensé une diminution de la fréquentation en 2020, en raison des restrictions sanitaires.

En dépenses réelles de fonctionnement (588 k€ réalisés), le niveau de réalisation demeure globalement conforme au budget primitif voté avant le début de la crise sanitaire : le poids des charges fixes nécessaires au fonctionnement du bâtiment (fluides, entretien) et les charges de personnel ont été exécutées en conformité avec le budget voté.

En recettes, la diminution de la fréquentation en conséquence de la fermeture des établissements recevant du public pendant les périodes de restriction sanitaire, a entraîné une réduction des recettes perçues par l'établissement au cours de l'année 2020 (175 k€ dont 160 k€ de recettes de ventes).

Une subvention d'équilibre du budget général a été versée pour 454 k€ sur l'année 2020.

La subvention d'équilibre permet de disposer d'une capacité d'autofinancement nette de + 40 k€, nécessaire pour couvrir le renouvellement des investissements récurrents (matériel et petits travaux pour 18 k€) et l'installations de projecteurs LED (27 k€). Les résultats reportés de 2019 (142 k€) permettent eux de prendre en charge une grande partie des factures payées pour les travaux d'extension du Centre Aquatique entre 2018 et 2019 (153 k€).

En attente du recouvrement des subventions pour les travaux d'extension (reportés en restes à réaliser sur 2021), le Centre Aquatique clôture l'exercice 2020 avec un déficit global de 16 k€.

G) Budget Immobilier d'entreprise

Le Budget Immobilier d'entreprise retrace les locations de bâtiments à vocation économique.

Sur 2020, les recettes de loyers (186 k€ en fonctionnement) et les recettes de ventes à terme (31 k€ en investissement) couvrent très largement les dépenses de fonctionnement réelles (42 k€ ; principalement composées des taxes foncières et des charges d'entretien des bâtiments), ainsi que les remboursements d'emprunts (15 k€).

Les investissements réalisés sur 2020 (216 k€) portent principalement sur la rénovation d'un bâtiment à Chavagnes-les-Redoux (189 k€) et la construction d'un mur de réparation sur la zone de l'Épaul à Sèvremont (20 k€).

Grâce aux excédents reportés de 2019, et à une capacité d'autofinancement importante générée en section de fonctionnement, le budget Immobilier d'entreprise clôture l'exercice 2020 avec un excédent de 191 k€.

H) Budgets annexes de zones d'activités (5 budgets)

5 budgets retracent les opérations d'aménagement et de commercialisation de l'ensemble des zones d'activités du territoire : ZA La Blauderie, ZA du Fief Roland, ZA de Montifaut, ZA du Parc d'Activités de la Gare, Autres ZA.

Les frais d'aménagement sur les budgets annexes de zones d'activités, de la même manière que pour les lotissements, sont retracés en dépenses de fonctionnement ; des opérations comptables de stocks viennent ensuite alimenter la section d'investissement, en fin d'exercice. Celles-ci peuvent représenter, selon les budgets, entre 70 et 90 % du budget de fonctionnement.

Aussi, pour l'année 2020, en ne tenant compte que des dépenses réelles d'aménagement, ont été notamment réalisés :

- Sur la zone du Fief Roland (Pouzauges) : des reliquats sur marchés d'extension de la zone (61 k€) et le renouvellement de la signalétique (14 k€)
- Sur la zone de Montifaut (Pouzauges) : la construction d'un ouvrage hydraulique (25 k€) et les études préalables à l'aménagement de la Petite Fournière (18 k€)
- Sur les zones de l'Orangerie et du Chêne (La Meilleraie-Tillay) : des travaux de voirie (29 k€)

En recettes, une cession a été enregistrée en janvier 2020, mais celle-ci ayant fait l'objet d'un rattachement sur l'exercice 2019, aucune recette de vente de terrain ne figure en exécution budgétaire sur l'année 2020.

Les subventions d'équilibre versées par le budget principal (211 k€) et les reversements vers le budget général (20 k€) portent le solde d'exécution de clôture des 5 budgets annexes de zones d'activités à + 183 k€.

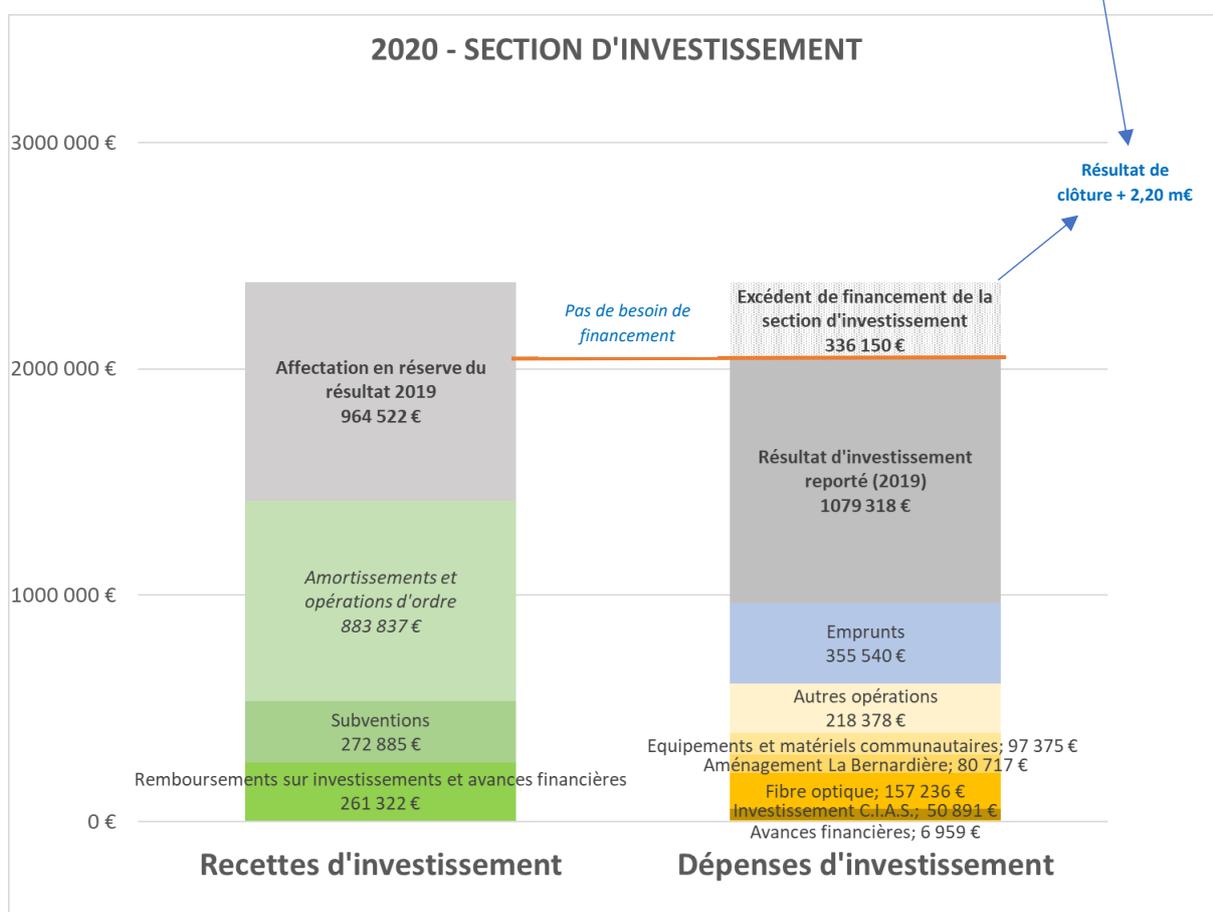
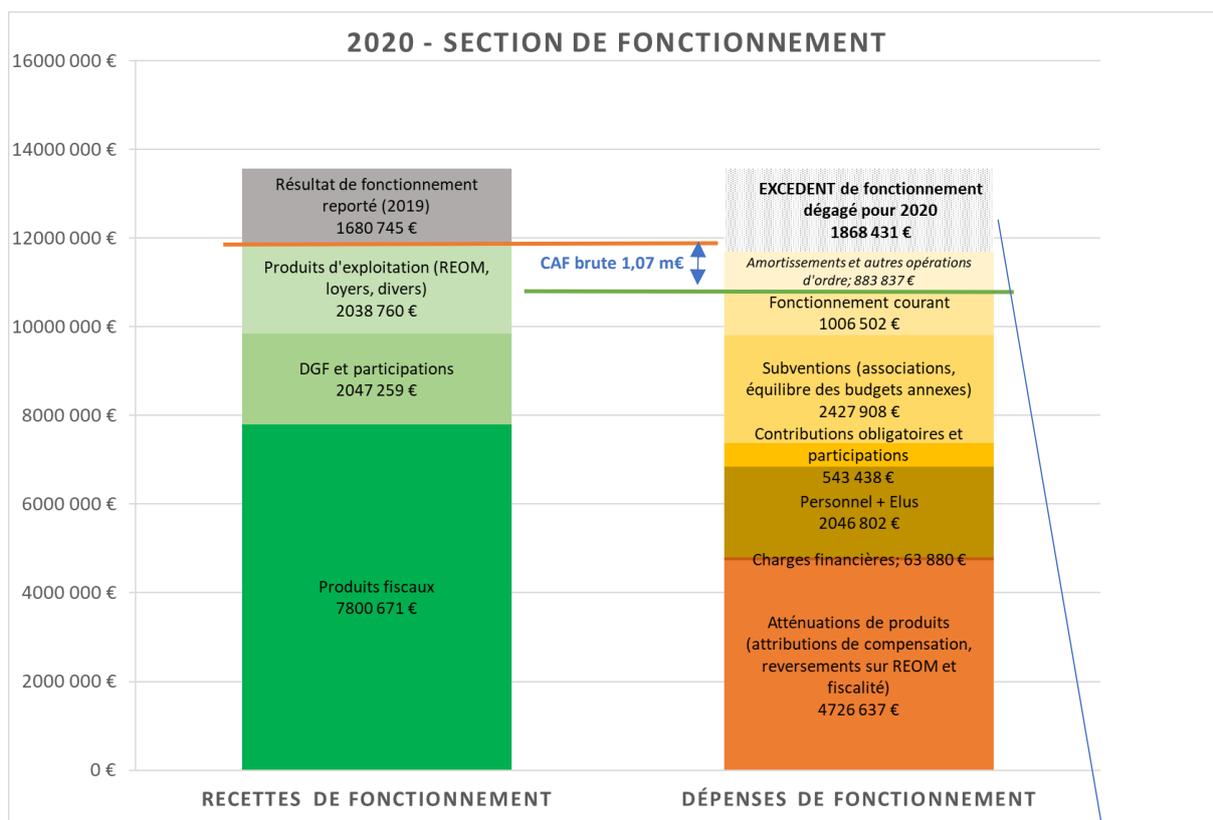
I) Résultats d'exécution consolidés des budgets annexes

Les résultats d'exécution consolidés des budgets annexes (fonctionnement + investissement) ou « fonds de roulement de clôture », ont progressé entre 2019 et 2020 de + 116 k€ : l'évolution est due à la progression du résultat de clôture des budgets assainissement collectif (régie + DSP), en raison des derniers transferts d'excédents communaux sur 2020 (103 k€), suite au transfert de la compétence vers la Communauté de Communes. Les excédents constatés en 2020 sur l'ensemble des autres budgets annexes (culture + économie + aire d'accueil + Centre Aquatique + S.P.A.N.C.) demeurent donc globalement stables par rapport à 2019 :

	Résultat 2019	Résultat 2020
Manoir des Sciences de Réaumur	38 675 €	31 350 €
Centre Culturel de l'Echiquier	3 463 €	71 552 €
Immobilier d'entreprise	247 350 €	191 366 €
Zone du Fief Roland	72 565 €	-37 318 €
Zone de Montifaut	26 263 €	104 005 €
Zone de la Blauderie	19 565 €	9 403 €
Parc d'Activités de la Gare	1 369 €	10 134 €
Autres zones d'activités	-60 806 €	96 978 €
Aire d'Accueil des Gens du Voyage	30 218 €	12 297 €
Centre Aquatique	142 309 €	-15 682 €
Assainissement non Collectif (SPANC)	-3 377 €	21 022 €
Assainissement collectif - Régie	56 204 €	-
Assainissement collectif - DSP	641 719 €	836 664 €
	1 215 518 €	1 331 772 €

II- Compte administratif du Budget Principal

Budget Général (synthèse d'exécution budgétaire 2020) :



La CAF brute dégagée en section de fonctionnement (recettes réelles – dépenses réelles) est de 1 072 k€ ; ce montant est quasiment identique à l'année 2019 (+ 9 k€). Après remboursement du capital des emprunts (en augmentation par rapport à 2019), la CAF nette dégagée atteint 716 k€ (contre 844 k€ en 2019).

Les investissements réalisés en 2020 (612 k€, hors remboursements d'emprunt), portent notamment sur :

- La participation au déploiement de la fibre optique auprès du SYDEV pour 157 k€, dans le cadre de la phase 2 (2020-2023)
- L'aménagement du site de la Bernardière pour 81 k€
- Les équipements et matériels communautaire (97 k€), comprenant le désamiantage de deux hangars de stockage sur la zone de Montifaut pour 57 k€, et l'achat et l'aménagement de véhicules pour 32 k€
- Le financement des opérations d'investissement du C.I.A.S. du Pays de Pouzauges, pour 51 k€, dans le cadre de la reprise des Résidences Autonomie, par le nouvel établissement au 1^{er} janvier 2020
- Les autres opérations (218 k€) composées principalement : du renouvellement des équipements informatiques et outils numériques (dont pare-feu et serveurs), au sein de la Maison de l'Intercommunalité, pour 73 k€ ; des travaux divers sur bâtiments intercommunaux (Maison de l'Intercommunalité, maisons de santé, Office de tourisme, Gendarmerie) pour 45 k€ ; du renouvellement des ouvrages sur le réseau des bibliothèques pour 48 k€.

La CAF nette dégagée (716 k€) permet de financer l'ensemble des investissements (612 k€). En ressources, s'ajoutent les reliquats de subventions sur l'AVAP (15 k€) et le TEPCV (Territoires à Energie Positive et Pour la Croissance Verte ; 258 k€), ainsi que le remboursement par le SYDEV sur la phase 1 (2017-2019) du déploiement de la fibre optique pour 261 k€.

Après reprise des résultats reportés 2019 (1 566 k€ de fonds de roulement global), le budget général clôture donc l'année 2020 avec un excédent global de + 2 204 k€.